

Aînées pour le climat Suisse

GREENPEACE

Communiqué de presse commun des Aînées pour le climat Suisse et Greenpeace Suisse

22'074 personnes appellent les parlementaires à respecter le droit

Berne, mercredi 12 juin 2024

22'074 personnes ont signé [la pétition](#) des Aînées pour le climat Suisse et de Greenpeace Suisse sur l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Ils demandent aux parlementaires de respecter l'arrêt de la CEDH sur le climat et de protéger la Convention européenne des droits de l'homme. Les signatures ont été recueillies en moins de deux semaines.

Ce matin, le Conseil national se prononcera sur la déclaration de la Commission des affaires juridiques concernant l'arrêt de la CEDH. L'association des Aînées pour le climat Suisse appelle les parlementaires à rejeter la déclaration.

Les Aînées pour le climat ne sont pas seules. En quelques jours, [la pétition](#) des Aînées pour le climat et de Greenpeace Suisse a été signée par 22'074 personnes. Pour toutes ces personnes, une chose est claire: les droits humains ne dépendent pas des majorités politiques. Les droits humains sont la base de la démocratie.

“Nous sommes consternées que le Conseil des Etats ait adopté la déclaration de manière aussi nette” explique Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le Climat Suisse. “C’est une trahison envers nous, les femmes âgées, et envers toutes les personnes qui souffrent aujourd’hui et souffriront à l’avenir des conséquences bien réelles du réchauffement climatique. La déclaration n’est pas digne d’un Etat de droit. Il s’agit d’une tentative de faire barrage à une politique climatique compatible avec les droits humains pour des motifs politiques. Les parlementaires feraient mieux de reconnaître enfin que le réchauffement climatique est une réalité scientifique qui nous concerne toutes et tous. Cette déclaration constitue une attaque sans précédent contre la CEDH”.

“Nous, les Aînées pour le climat Suisse, avons remporté une victoire importante **pour tous·tes les citoyen·nes du pays**”, ajoute Rosmarie Wydler-Wälti, coprésidente des Aînées pour le Climat Suisse. “Avec son verdict, la CEDH affirme qu’un pays comme la Suisse doit tout faire pour protéger les droits humains dans le contexte de la protection du climat. La Suisse peut accepter ce verdict et le considérer comme une opportunité afin de jouer un rôle pionnier en matière de protection du climat. Il est scientifiquement incontestable que des changements de cap urgents en matière de politique climatique sont nécessaires pour éviter des conséquences catastrophiques. La déclaration sur laquelle les

parlementaires doivent se prononcer n'y change rien. La politique climatique de la Suisse viole les droits humains. Sur ce point, la déclaration est erronée”.

Contacts:

- Anne Mahrer, coprésidente des Aînées pour le climat Suisse, +41 79 249 72 17, anne.mahrer@bluewin.ch
- Raphaël Mahaim, avocat au barreau, +41 79 769 70 33, rmahaim@r-associés.ch
- Mathias Schlegel, porte-parole, Greenpeace Suisse, +41 79 794 61 23, mathias.schlegel@greenpeace.org

Italiano

- Norma Bargetzi, Anziane per la protezione del clima, +41 79 352 98 89, normaba@bluewin.ch

Deutsch

- Rosmarie Wydler-Wälti, Co-Präsidentin des Vereins KlimaSeniorinnen, +41 61 302 96 35, rosmariewydler@sunrise.ch
- Cordelia Bähr, Leitende Rechtsanwältin der KlimaSeniorinnen, +41 78 801 70 34, baehr@ettwein.ch
- Georg Klingler, Projektkoordinator und Klimaexperte Greenpeace Schweiz, +41 79 785 07 38, georg.klingler@greenpeace.org